

République Française

Département de l'Oise

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°25/2024

Séance du 21 Mars 2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
42	32	34

L'an deux mille vingt quatre, le 21 Mars 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Olivier Métra à Bornel, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
7 mars 2024

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL  
Gilbert AUDINET  
Pascale AYNARD

Date d’Affichage
07/03/24

BEAUMONT-LES-NONAINS

Valéry BEAUVISAGE

BORNEL

Dominique TOSCANI  
Alice CAMPAGNARO  
Emmanuel PIGEON  
Christiane TOSCANI

Objet de la Délibération
PERSONNEL CRÉATION D'EMPLOI

CHAVENCON

Mireille LUTZ  
Daniel CARTAYRADE  
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Laurent CHEVALLIER

ESCHES

Denis VANHOUTTE

HENONVILLE

Hervé LE MAREC

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS  
Sylvie COURTAUT  
(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU  
Nathalie RAVIER  
Adelafid MOKHTARI  
Lydie LEDARD  
Hugues DE LEON  
Frédérique LEBLANC  
Georges CHAMPENOIS  
Philippe KIESSAMESSO  
Sylvain TAMBURRO  
Olivier CROISIC  
Françoise ETIENNE

MONTCHEVREUIL  
Christiane VIGNOLI  
(suppléante)

MONTS  
Didier BOUILLIANT

POUILLY  
Daniel CAUCHIES  
Michel GUILLIN  
(suppléant)

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS  
Alain LETELLIER

VALDAMPIERRE  
Laurent MERMET  
(suppléant)

VILLENEUVE LES SABLONS  
Christian NEVEU  
Lydia OEUVRARD  
(suppléante)

Absents excusés :

Madame Line COURVILLE  
Madame Laurence DESCHEPPER  
Monsieur Dany GOURET  
Madame Virginie PIERREL  
Monsieur Mustapha CHAREF  
Madame Annie LEROY  
Monsieur Eddie VANDENABEELE

Pouvoirs :

Madame Catherine HERMAN à Monsieur Christian NEVEU  
Madame Aldijia DAHMOUN à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur Olivier CROISIC est désigné secrétaire de séance.

**Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.**

**OBJET : PERSONNEL CRÉATION D'EMPLOI**

Vu les besoins de la Communauté de Communes des Sablons,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la création d'un emploi de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril 2024.

**PRECISE** que cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel dans le cas où il serait impossible de recruter un agent titulaire ou stagiaire, conformément à l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Fait et délibéré,  
les jours, mois et ans sus-dits,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

Le **27 MARS 2024**

et publication ou  
notification

du **27 MARS 2024**

La Présidente,



Nathalie RAVIER



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS  
Utilisateur : FOURNIER Sebastien

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DEL202425</b>
Objet :	<b>Délibération n°2024-25 - Personnel - création</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	060-246000582-20240321-DEL202425-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 060-246000582-20240321-DEL202425-DE-1-1_0.xml	text/xml	874 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : N°25_20240327103802.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202425-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	109.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2024 à 11h38min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2024 à 11h38min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2024 à 11h38min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2024 à 11h38min08s	Reçu par le MI le 2024-03-27